



NUMÉRO	SUJET
37-2018- DISREN	Demande de crédit de CHF 58'000 pour la réalisation de la mesure d'agglomération 12-18 liaison MD Rolle-Perroy, secteur 1 Rolle Quatre-Communes
	RESPONSABLE(S) POLITIQUE(S)
	Pierre Graber

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Le présent préavis DISREN concerne la participation de la Région de Nyon à la phase 4 (réalisation du projet de liaison mobilité douce de la route des Quatre-Communes à Rolle) qui s'inscrit dans le cadre de la mesure 12-18 du projet d'agglomération 2^{ème} génération du Grand Genève, mesure retenue par la Confédération pour un cofinancement.

Contexte / Enjeux

La mesure 12-18

La mesure 12-18 « Amélioration de l'accessibilité mobilités douces à la gare de Rolle », chiffrée à CHF 5 millions (coût 2005) bénéficiera d'un cofinancement de la Confédération de 40% des coûts imputables liés aux phases 3 et 4.

Une étude de faisabilité concernant l'entier de la mesure a été conduite en 2015 pour un montant de CHF 40'000 au total (CHF 15'000 à charge des porteurs projet, CHF 17'500 à charge de la Région de Nyon et CHF 7500 tiers : DGMR). Le montant a été pris sur le préavis d'agglomération 54-2015.

Sur la base de cette étude, cinq secteurs ont été identifiés sur les communes de Rolle, Mont-sur-Rolle et Perroy. Les réalisations de ces secteurs sont dépendantes d'opportunités de travaux et de coordination avec d'autres projets, notamment communaux et des CFF.

Le préavis DISREN 11-2017 a déjà été validé par le Conseil intercommunal pour les phases 2 et 3 du secteur 4 Rolle-Mont-sur-Rolle.

La commune de Rolle nous a sollicité le 7 novembre 2017 pour un cofinancement DISREN de la phase 4 du secteur 1 route des Quatre-Communes, qui fait l'objet du présent préavis. La Commune a assumé les charges des phases 2-3.



Secteur 1 : requalification de la route des Quatre-Communes, entre l'amont du passage inférieur (PI) CFF et le carrefour avec l'avenue du Jura ;

Travaux engagés

Secteur 2 : création d'un passage inférieur pour les mobilités douces accolé au passage inférieur Quatre-Communes ;

Secteur 3 : création d'une liaison mobilités douces au sud de la gare liée aux travaux CFF et d'une liaison mobilités douces, de trottoirs, de rampe d'accès et d'escaliers au site d'entreprises de l'A-One ;

Travaux secteurs 2 et 3 en lien avec les travaux CFF gare de Rolle ;

Secteur 4 : création d'une liaison mobilités douces entre la gare de Rolle et Mont-sur-Rolle.

Travaux en 2020 ;

Secteur 5 : création d'une liaison mobilités douces entre Mont-sur-Rolle et Perroy pour la desserte du futur complexe scolaire et sportif.

Ce projet est dépendant d'un projet routier sur la commune de Perroy, l'horizon de réalisation n'est pas encore défini.

Financièrement, la mesure d'agglomération et ses 5 secteurs se répartissent comme suit (en HT) :

Secteur	Sous-mesure	Coûts imputables CHF (HT)	Coûts 2005 CHF (HT)	Part de la CH	Subvention fédérale (HT)	Répartition secteur
Secteur 1	Route des Quatre-Communes	378'500	358'102	40%	143'240	8.82%
Secteur 2	PI Quatre-Communes	1'637'900	1'525'692	40%	610'276	37.59%
Secteur 3	A-One	435'800	401'429	40%	160'571	9.89%
	Sous-gare Biguaire CFF	223'000	205'412	40%	82'165.02	5.06%

Secteur 4	Rolle Mont	1'036'800	944'524	40%	377'809	23.27%
Secteur 5	Perroy	85'000	624'035	40%	249'614	15.37%
Total tous secteurs		4'397'000	4'059'195		1'623'678	100%
Accord sur les prestations			4'700'000		1'880'000	

Objet de l'action proposée

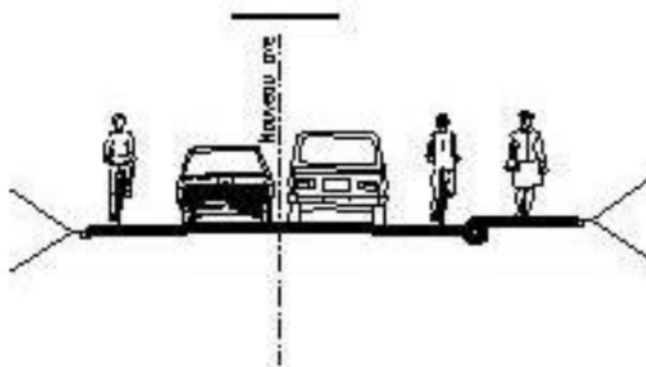
La réalisation d'aménagement pour les mobilités douces sur la route des Quatre-Communes permet de renforcer le rôle structurant de la gare de Rolle en facilitant le rabattement des cyclistes et des piétons des quartiers ouest de Rolle. De plus, il permet de réaliser le premier tronçon de la liaison rapide et directe entre la gare et le secteur d'activités A-One (environ 1200 emplois actuellement, 2000 emplois potentiels). C'est un tronçon de l'itinéraire La Suisse à vélo no 1.

Secteur 1 route des Quatre-Communes

Les travaux prévoient le réaménagement complet de la route des Quatre-Communes en tenant compte des mobilités douces en amont du passage inférieur CFF des Quatre-Communes et l'avenue du Jura. Outre les travaux liés aux différents services et à la réfection complète de la chaussée, le projet prévoit :

- Un gabarit de la route pour permettre une circulation bidirectionnelle sur deux voies de 3 mètres et des bandes cyclables de 1.25 mètres de chaque côté ;
- La création d'un trottoir au minimum de 1.65 mètres le long de la propriété du Rosey ;
- Un nouvel éclairage public tout le long de l'axe.

La coupe-type ci-dessous illustre les aménagements réalisés :



Le préavis communal a été validé par le Conseil communal le 3 octobre 2017 qui comprend les montants imputables à la mesure 12-18, soit CHF 385'676 TTC coûts 2005 (CHF 358'102 HT) et les autres coûts liés à la requalification de la route des Quatre-Communes.

La convention de subventionnement entre la Confédération, la DGMR et la Commune de Rolle a été signée en mai 2018. Elle acte la participation de CHF 154'270 TTC équivalent à 40% des coûts imputables (2005).

Dans le cadre du DISREN le cercle solidaire participe à hauteur de 25% de la part régionale pour les mesures de mobilité douce structurantes, ce qui est le cas de la liaison Rolle-Perroy qui figure dans le réseau régional structurant.

Financement

	Phase 1		Phase 2		Phase 3		Phase 4	
	Mode de financement	Etude de faisabilité	Mode de financement	Pré-étude	Mode de financement	Etude de réalisation	Mode de financement	Réalisation
Coût total CHF (TTC)	Communal	000'000	Communal	000'000	Communal	000'000	DISREN (coûts imputables)	385'676
Porteurs				000'000	Xxx	000'000	Cercle porteur	173'554
Région	-	0	-	0	-	0	Cercle solidaire	57'852. Arrondi à 58'000
Fonds tiers	-	0	-	0	-	0	Confédération	154'270

Calendrier

03.10.2017	Validation du préavis communal
Automne 2017-août 2018	Réalisation des travaux
Mai 2018	Signature de la convention de financement
12.12.2018	Vote du préavis au Conseil intercommunal

Communication

Arguments publiables au sujet de l'intérêt de la mesure

Bénéfices pour la Région	Un maillon supplémentaire dans une offre modes doux, alternative aux déplacements motorisés.
Bénéfices pour les communes	Développement d'un réseau cyclable connecté aux équipements structurants pour la région rolloise.
Bénéfices pour les habitants	Nouvel axe sécurisé et direct pour l'accès à la gare de Rolle.

Conclusion

La réalisation de la liaison mobilités douces du secteur 1 Rolle Quatre-Communes est un premier pas vers la construction d'un réseau cyclable structurant et sur en rabattement vers la gare régionale de Rolle qui a été inscrit dans le projet d'agglomération, mesure 12-18. Cette liaison s'inscrit pleinement dans le schéma cyclable régional.

Cette liaison bénéficiera aux habitants des quartiers Ouest de Rolle mais aussi au plus de 2000 collaborateurs de la zone d'emplois de l'A-One. Les prochaines étapes feront l'objet de préavis successifs.

Annexes

- Fiche DISREN

Décision du Conseil intercommunal

Compte tenu de ce qui précède, nous vous prions, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil intercommunal

- vu le préavis du Comité de direction 37-2018 relatif à une demande de crédit de CHF 58'000,
- ouï le rapport de la Commission ad hoc,
- attendu que ce point a été régulièrement porté à l'ordre du jour,
- décide d'accorder le crédit de CHF 58'000 en faveur du projet de liaison MD Rolle-Perroy-secteur 1 Rolle Quatre-Communes
- d'imputer le montant total de CHF 58'000 sur le compte DISREN 140.3185.
- d'accepter la participation solidaire à hauteur de 25% de la part régionale.

Ainsi délibéré par le Comité de direction dans sa séance du 12 octobre 2018, pour être soumis à l'approbation du Conseil intercommunal.

AU NOM DU COMITÉ DE DIRECTION

Gérald Cretegny
Président

Patrick Freudiger
Secrétaire

Fiche de répartition financière DISREN

Nom du projet	Mesure d'agglomération 12-18 liaison MD Rolle-Perroy-Secteur 1 Rolle Quatre-Communes			
Numéro de préavis	37-2018-DISREN			
Communes territoriales	Rolle			
Phase actuelle du projet	1	2	3	4

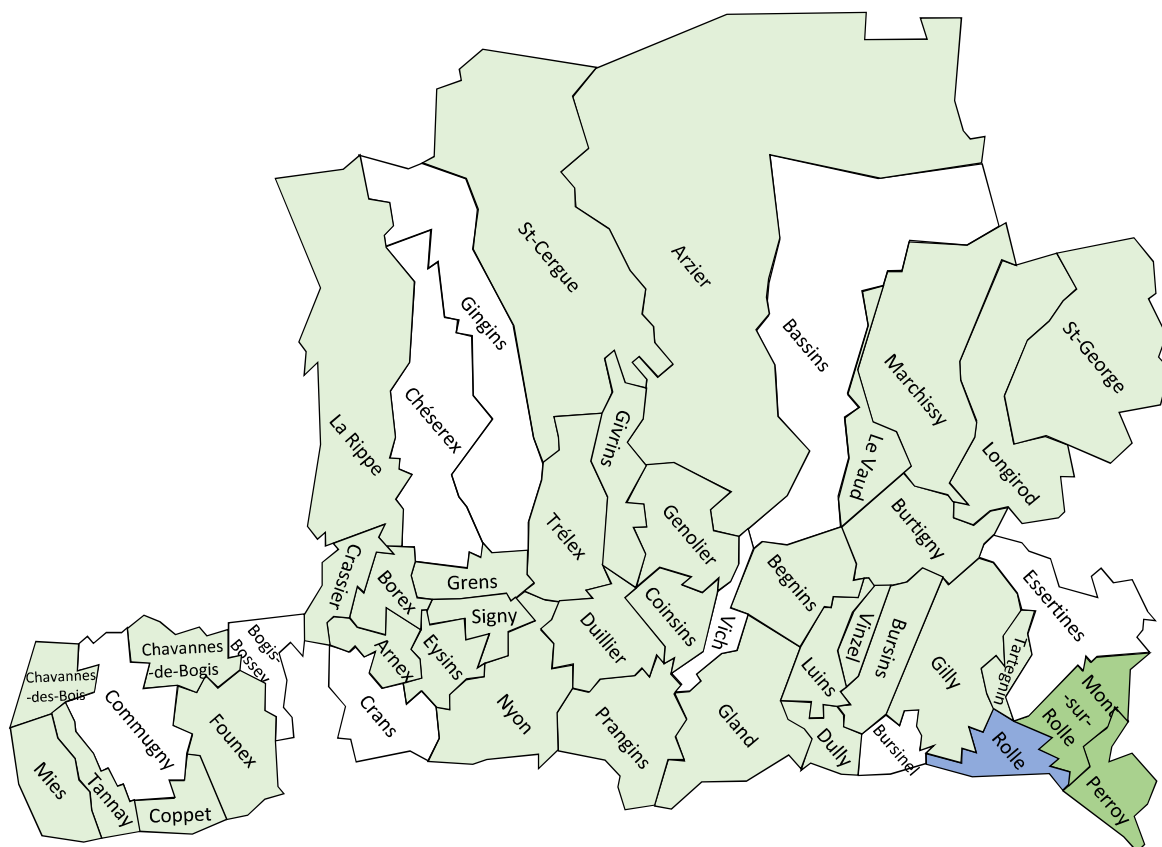
Financement du projet

Coût total du projet	CHF 385'675.85	100%
Fonds tiers	CHF 154'270.56	40%
Part régionale	CHF 231'405.30	60%

Répartition des cercles

Pour rappel, la part régionale est à répartir selon le mécanisme des cercles DISREN, c'est-à-dire entre le **cercle porteur** et le **cercle solidaire**.

Cercle	Communes	Part	Montant (CHF)
Porteur A	Rolle	75%	173'553.97
Solidaire A	Mont-sur-Rolle, Perroy	4%	9'256.21
Solidaire B	Arnex-sur-Nyon ; Arzier-Le Muids ; Begnins ; Borex ; Bursins ; Burtigny ; Chavannes-des-Bois ; Coinsins ; Coppet ; Crassier ; Duillier ; Dully ; Eysins ; Founex ; Genolier ; Gilly ; Givrins ; Gland ; La Rippe ; Le Vaud ; Longirod ; Luins ; Marchissy ; Mies ; Nyon ; Prangins ; Saint-Cergue ; Saint-George Signy-Avenex ; Tannay ; Tartegnin ; Trélex ; Vinzel ;	21%	48'595.11



Critères de détermination des cercles DISREN

Cercle	Communes
Porteur A	Commune porteuse du projet
Solidaire A	Communes concernées par le projet à long terme
Solidaire B	Autres communes

Financement selon mécanisme DISREN

Cercles	Montant (CHF)	Habitants/cercle	Part	Moyenne CHF/hab.
Porteur A	173'553.97	6'187	7.15%	28.05
Solidaire A	9'256.21	4'185	4.78%	2.28
Solidaire B	48'595.11	76'189	88.07%	0.63

La moyenne CHF/hab. est calculée de manière globale sur l'ensemble des communes concernées. Ce montant change pour chaque commune en fonction des impôts conjoncturels des trois dernières années.

Impact sur le plafond annuel DISREN

Impact pour ce préavis

Impact en % (avant compensation)	1.1%
Impact en point d'impôt (max 0,9 pt)	0.01 pt

Impact cumulé de tous les préavis DISREN AAAA

Impact en % (avant compensation)	49.2 %
Impact en point d'impôt (max 0,9 pt)	0.44 pt